



Aménagement des espaces publics de la ZAC : parvis de la mairie, deux venelles, un îlot en bord de Marne et un parking

Lieu	Ville de Champigny / SADEV 94
Maîtrise d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Equipe	J.M. L'Anton, paysagiste (mandataire des études amont) / BERIM, BET infrastructure (mandataire des études opérationnelles) / DU&MA / F. Magos
Mission	Etude de faisabilité, ESQ, maquette, maîtrise d'oeuvre mission témoin (AVP à AOR)
Coût des travaux	758 K€ HT pour parvis et venelles / 52 K€ HT pour parking centre ville / 107 K€ HT pour îlot Marne
Emprise	3500m ² Parvis et venelles / 600m ² Parking centre ville / 1000m ² Ilot Marne
Dates	études 1999-2002, livraisons de 2000 à 2002





En 1997, une ZAC est programmée face à la mairie de Champigny-sur-Marne. Simultanément, l'Hôtel de Ville doit s'étendre et se restructurer. Entre ces deux nouveaux aménagements, la Nationale 4 occupe un espace comptant 6 voies de circulation pour un trafic de transit de 40000 véhicules/jour. La mairie, alignée le long de la RN, n'est pas perçue comme un élément majeur de la ville. Le projet de la ZAC prévoit donc la création de venelles prolongeant les voies existantes, constituant les futurs îlots urbains, et un nouveau parvis mettant en scène l'Hôtel de Ville.

Dans ce contexte, le premier travail consiste à «domestiquer» la RN4 aux caractéristiques «ultra routières» au droit de la mairie. Nous proposons de limiter l'emprise de la RN à 4 voies de circulation générale.

Plus tard lors de la réalisation des études de définitions pour la requalification de la voie dans la traversée de Champigny, cette hypothèse sera confortée par une chaussée réduite et retravaillée et l'élargissement du trottoir de la mairie. L'espace du parvis en vis à vis peut alors être envisagé en place-jardin. Les espaces sont traités en béton, dalles et pavés de Comblanchien, reprenant le travail traditionnel de pavage et bordurage en calcaire dur sur Champigny. Une terrasse dominant le jardin dessert les commerces. Un monument au souvenir existant est intégré à une fontaine dont l'eau est épurée par des plantes aquatiques. La venelle créée est plantée d'un mail reprenant les traces d'un ancien alignement.

L'aménagement de cette ZAC nous a amené à redéfinir le fonctionnement de la RN4. Plus largement, ce projet unitaire a nécessité de travailler avec trois Maîtres d'Ouvrages : l'aménageur de la ZAC (SADEV 94), la ville et les services de l'Etat (DDE94).

